



AUDIT

Section de la politique : Conseil d'administration

Sous-section de la politique : Audit, finances et risques

Titre de la politique : Audit

Énoncé de politique

Les systèmes financiers de la SNC sont évalués chaque année par le biais d'un audit réalisé par un tiers dans les 90 jours suivant la fin de l'exercice. Les résultats de chaque audit sont communiqués au conseil d'administration et aux membres.

Objectif

La SNC a la responsabilité fiduciaire d'assurer l'intégrité de ses documents comptables. Cette politique a pour but d'assurer une communication ouverte entre le personnel financier principal de la SNC, l'auditeur indépendant et le conseil d'administration de SNC.

Application

Le personnel financier de la SNC, sous la direction du DG, est responsable de la préparation de toutes les informations financières.

La responsabilité de l'auditeur externe est de vérifier les états financiers de l'organisation et de faire un rapport sur les systèmes de contrôle interne de l'organisation.

Le comité d'audit, de finance et du risque a un rôle de supervision.

Responsabilités

Organisme

DG

Action

Présenter toutes les informations financières.

Mettre en place des systèmes financiers de contrôle interne et revoir régulièrement les exigences.

Comité d'audit, des finances et du risque Veiller à l'indépendance de l'auditeur externe. Examiner le rapport de l'auditeur externe et assister le conseil d'administration dans sa supervision.

Par le biais de la supervision, jouer un rôle dans la prévention de la fraude et le contrôle des systèmes financiers en place et des décisions prises par le personnel.

Auditeur externe

Auditer les états financiers de SNC.

Noter, dans le cadre du processus d'audit, toute recommandation relative aux contrôles internes et aux politiques comptables.



Restrictions

Il n'est pas du devoir ou de la responsabilité du comité d'audit, des finances et du risque ou de l'un de ses membres de planifier ou de mener tout type d'audit ou de vérification ou procédure comptable.

Références

Règlement général de SNC

Cadre de référence du comité d'audit, de finance et du risque de SNC

Politique de rapports financiers de SNC

Politique d'investissement de SNC

Révision et approbation

Approbation 28 juillet 2008

Révision et approbation 2 juin 2009

19 mai 2011

26 juin 2012

27 mars 2024